Côte Fleurie	Date	16 avril 2018
ASVH ASVILLERS-HOULGATE	Objet	Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 avril 2018
	Lieu	Villers-sur-Mer
	Référence	ASVH-ADM/AG/PV/13042018
	Version	0.1
	Diffusion	Publique

Cette Assemblée Générale (AG) du club de l'AS Villers-Houlgate Côte Fleurie (ASVH) s'est tenue le 13 avril 2018 de 19h00 à 19h45 dans les locaux du stade André Salesse, de Villers-sur-Mer.

Elle a été présidée par Thierry GRANTURCO, en sa qualité de Président de l'ASVH.

Le quorum étant atteint, l'AG a pu se tenir conformément aux dispositions des statuts de l'ASVH.

1. Approbation de l'agenda

L'agenda a été approuvé à l'unanimité sans amendement.

2. Transfert du siège social de Houlgate à Villers-sur-Mer

L'Assemblée Générale a été réunie par décision du Conseil d'administration (CA) conformément à l'article 11 des statuts dans le but de modifier l'article 2 de ces mêmes statuts, relatif au siège social.

Thierry GRANTURCO a détaillé et expliquer les raisons de la démarche du CA au sujet de cette volonté de changement de siège social et a répondu aux différentes questions qui lui furent posées par les membres présents..

Il fut ensuite procédé au vote conformément à l'article 13 des statuts.

L'Assemblée Générale a exprimé un vote favorable au changement de siège social à 92,5% des voix exprimées par les personnes présentes ou représentées

3. <u>Divers</u>

Les licencié(e)s présents, invités à se prononcer sur la possibilité de voter sur l'entrée officielle d'Éric LELIEVRE, au sein du Conseil d'Administration du club, ont accepté de se prononcer sur la question et ont approuvé à l'unanimité sa candidature.

Eric LELIEVRE, PDG du Groupe PROMARITIME, était en effet présent aux différentes réunions depuis le début de la saison, mais seule une AG pouvait officialiser son arrivée.

Prenant acte de la décision de l'AG et plus aucune question, n'étant posée, le président déclara la séance levée à 19h45.

Thierry GRANTURCO